

Consommation

ANNALES DU C.R.E.D.O.C.

Sou1964 - 3066 à 3067 + 3367

1964 n° 2

●
avril
juin

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Son Conseil d'Administration est présidé par M. Claude GRUSON, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Ses travaux sont orientés par un Conseil Scientifique que dirige le président de son Conseil d'Administration.

Les travaux du C.R.E.D.O.C. se développent dans les cinq lignes suivantes :

- Étude de l'évolution de la consommation globale par produit et par groupe socio-professionnel.
- Analyse du comportement du consommateur et économétrie de la demande.
- Établissement de perspectives de consommation à moyen terme.
- Méthodologie de l'étude de marché des biens de consommation.
- Étude du développement urbain.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Exceptionnellement, ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut en outre exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics ou privés. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

MEMBRES DU BUREAU

Président : Claude GRUSON, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

Vice-Présidents :

Francis-Louis CLOSON : Président Directeur-Général de la Société « Information et Publicité ».
Erwin GULDNER, Directeur des Affaires Commerciales au Secrétariat d'État au Commerce Intérieur.

Trésorier : Paul LEMERLE, Inspecteur des Finances, Chargé de Mission au Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité.

Secrétaire : Edgar POESSEL, Inspecteur Central du Trésor, Chef du Service Administratif et Financier du C.R.E.D.O.C.

Directeur : G. ROTTIER

Directeur adjoint : E.-A. LISLE

*Toute reproduction de textes ou graphiques est autorisée
sous réserve de l'indication de la source.*

XI^e année
N° 2 - Avril-Juin 1964

Consommation

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION
30, rue d'Astorg — PARIS 8^e

DUNOD

É D I T E U R

92, rue Bonaparte PARIS-6^e

Téléphone : DANton 99-15 C. C. P. PARIS 75-45

France : 42 F - Étranger : 50 F - Le numéro : 12 F

sommaire

G. R
Michel MAGDELAINE 3

ÉTUDES

Liliane KARAIMSKY
Évolution de la population des ménages de 1954
à 1962. 7

Claude LEBEDEL
L'Étude de la demande des biens de consommation en
économie planifiée. 31

NOTES ET CHRONIQUES

Willy J.-C. JOSEF
L'équipement des ménages en énergie domestique. . . 67

BIBLIOGRAPHIE

Michel MAGDELAINE

(1928-1964)

Le C.R.E.D.O.C. vient d'éprouver une perte immense.

Michel Magdelaine est mort le 25 juillet 1964, n'ayant pas atteint l'âge de 36 ans. Nous perdons à la fois un chercheur de grande valeur et un ami très cher.

Michel Magdelaine était avant tout un médecin. Sa carrière fut brillante. Externe à 21 ans, interne à 24 ans, médecin des Hôpitaux de Paris et Maître de conférences agrégé à 34 ans. Son intérêt allait d'abord à son service hospitalier, à ses malades. Il assumait auprès d'eux son devoir et ses responsabilités de praticien avec la conscience et la bonté qui étaient les marques de son caractère. Au-delà de cette tâche il approfondissait sa recherche clinique dans des travaux qui ont abouti à de nombreuses publications. Enfin, il menait son effort d'enseignant au-delà de ses devoirs normaux. Il avait créé et organisé une remarquable revue d'information et de formation, « Soins », destinée aux professions paramédicales. Il a apporté une importante collaboration à deux ouvrages didactiques qui vont maintenant paraître : un « Précis de pathologie médicale » avec son maître Henri Péquignot, une « Séméiologie chirurgicale » avec son maître Lucien Léger.

Son activité proprement médicale, cependant si riche, ne représentait qu'une face de ses recherches. Dès le début de ses études, il avait montré son intérêt pour les aspects sociologiques et économiques de la médecine, jusqu'à y consacrer une large part de son activité professionnelle.

Au C.R.E.D.O.C. depuis 1958, Michel Magdelaine avait développé dans ce domaine l'un des aspects les plus originaux de sa recherche. On doit rendre hommage au courage intellectuel qu'il a montré lorsqu'il a orienté son effort vers ce vaste domaine d'application des études économiques et sociologiques. C'était prendre une décision d'isolement dans sa génération et vis-à-vis de ses maîtres. Dans leur ensemble les médecins n'avaient pas compris que l'avenir de l'appareil médical du pays, et des malades qu'il sert, dépend pour une grande part de l'effort qu'ils consacreront à ces études. C'était aussi aborder un difficile dialogue avec des esprits formés à des disciplines très différentes. Nous devons maintenant le remercier d'avoir apporté dans ces recherches les connaissances profondes des réalités scientifiques et techniques médicales sans lesquelles elles n'auraient pas été possibles. Les économistes, les sociologues, les responsables administratifs et politiques doivent en effet prendre cons-

cience qu'aucune étude ou action dans le domaine de la santé des hommes ne peut avoir de valeur si elle n'est fondée sur une connaissance qui n'appartient qu'au médecin.

Dès son internat, Michel Magdelaine avait abordé avec Henri Péquignot la réalisation d'enquêtes permettant de donner une base scientifique aussi bien à l'étude de la morbidité qu'à l'étude des fonctions et de l'organisation de l'appareil hospitalier. Sa thèse de médecine sur la « Technique d'étude de la fonction hospitalière » a été à la fois l'aboutissement de ce travail et le point de départ de recherches nouvelles, qu'il a constamment poursuivie.

Participant à toutes les recherches d'économie médicale du C.R.E.D.O.C. son apport a été considérable aussi bien dans les études globales menées dans le cadre de la Comptabilité Nationale que dans les études particulières de programmes d'équipements hospitaliers effectuées à la demande du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité.

Mais il consacra surtout son effort à la préparation, l'exécution et l'interprétation de l'« Enquête sur la consommation médicale », réalisée en 1960 en collaboration avec l'I.N.S.E.E., avec l'aide de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Les analyses et les résultats qu'il en a dégagés donneront lieu à plusieurs publications dans les mois à venir.

Seuls, peut-être, ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui savent sa valeur. Elle s'était imposée aux statisticiens et économistes les plus éminents avec lesquels il menait une recherche commune. Sa conscience, sa patience, sa probité intellectuelle étaient la marque d'un véritable esprit scientifique. Il était solide et profond, refusant de se payer de mots, voulant aller au fond des choses et faisant preuve, alors, de la véritable hardiesse de pensée. La dualité de ses compétences, l'originalité de son œuvre le placent parmi les précurseurs et les premiers, non pas seulement en France, mais sur le plan international.

Mais tous ceux qui l'ont approché connaissent surtout ses qualités de cœur. Ils se souviendront des efforts désespérés qu'il accomplit au cours de ses derniers mois pour assurer la bonne marche de son service d'hôpital et poursuivre ses travaux scientifiques, puisant aux seules sources de son énergie et de son sens du devoir. Avec sa disparition prématurée, l'équipe du C.R.E.D.O.C. ne perd pas seulement un de ses membres à l'exceptionnelle compétence. Elle perd un ami fidèle et très cher. C'est au nom de cette amitié qu'elle témoigne aux siens et particulièrement à sa femme de la part qu'elle prend à cette séparation qui nous a tous frappés, et qui nous engage à poursuivre notre tâche avec plus d'ardeur.

G. R.

PUBLICATIONS DE MICHEL MAGDELAINE

On ne citera ici que les travaux de Michel MAGDELAINE se rapportant à l'économie médicale et à l'organisation médicale et hospitalière.

Ses études purement médicales ont donné lieu, par ailleurs, à 39 publications.

— **Une enquête hospitalière** (avec Henri PEQUIGNOT), revue de l'Assistance Publique, 5 juin 1956, n° 41 et La Semaine Médicale professionnelle et Médico-sociale, 30 novembre 1956, n° 44.

— **A propos des statistiques de causes de décès** (avec Henri PEQUIGNOT), Semaine Médicale Professionnelle et Médico-sociale, 1957.

— **Les besoins d'hospitalisation des vieillards et leurs causes**, Revue de l'Assistance Publique, 1957, novembre-décembre.

— **Recherches sur la clientèle hospitalière**. Thèse, Paris, 1958.

— **Réflexions d'un médecin sur les besoins chirurgicaux d'un grand vieillard** (avec Henri PEQUIGNOT). Entretiens de Bichat, Expansion Scientifique Française, 1959.

— **Le consultant à l'hôpital. Essai comparatif entre hospitalisés et consultants** (avec Henri PEQUIGNOT). Revue de l'Assistance Publique, 1959, janvier-février, n° 57.

— **Techniques d'étude de la fonction hospitalière**, Paris, Masson et Cie, 1959.

— **Le vieillard à l'hôpital** (avec Henri PEQUIGNOT). Semaine des Hôpitaux, 1959.

— **Le perfectionnement de l'infirmière par le film**. Cahiers Laënnec, décembre 1960.

— **Enquête longitudinale sur le devenir des malades hospitalisés dans un service parisien de médecine générale** (avec Henri PEQUIGNOT et Corinne MAGDELAINE), Revue d'Hygiène et de Médecine Sociale, 1961, n° 8.

— **Une enquête par sondage sur la consommation médicale** (avec Georges RÖSCH et Jean-Michel REMPP), Consommation, Dunod, Paris, 1962, janvier-mars, n° 1.

— **La consommation médicale des Français** (avec Henri PEQUIGNOT, Georges RÖSCH, Jean-Michel REMPP), Revue d'Hygiène et de Médecine Sociale, 1962, septembre, n° 6.

— **Contribution à l'étude des besoins techniques des hospitalisés** (avec L. JUSTIN-BESANÇON, L. LEGER, H. PEQUIGNOT, M. L. DENIS), Techniques Hospitalières, 1962, octobre, n° 205.

— **Quelques données sur la consommation pharmaceutique** (avec Henri PEQUIGNOT, Georges RÖSCH). Le Pharmacien de France, 1963, septembre, n° 18-19.

— **La morbidité étudiée dans une enquête sur la consommation médicale** (avec Henri PEQUIGNOT, Georges RÖSCH et James ROSS). Revue d'Hygiène Sociale, 1963, n° 8.

PARTICIPATION AUX ÉTUDES SUR :

— **Les champs d'action des équipements hospitaliers** (Andrée et Arié MIZRAHI, Georges RÖSCH). Consommation, 1963, n° 3.

— **Un modèle des dépenses médicales appliqué aux données d'une enquête** (Andrée et Arié MIZRAHI). Consommation, 1964, n° 1.

PARTICIPATION A DES ÉTUDES NON PUBLIÉES
RÉALISÉES A LA DEMANDE DU COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN
D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ SUR :

- Les projections des consommations médicales à long terme.
- Les programmes d'équipements hospitaliers.

COMMUNICATIONS A DES CONGRÈS

- **Les besoins d'hospitalisation des vieillards et leurs causes.** IV^e Congrès International de Gérontologie, Méranò, 1957.
- **Le vieillard à l'hôpital et à l'hospice.** VII^e Congrès des Techniciens de la Santé, Paris, 1961.

A PARAÎTRE

- La consommation pharmaceutique.
- Le degré de maladie et la demande de soins médicaux.
- L'absentéisme.
- La morbidité comme motivation de la demande de soins médicaux.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES MÉNAGES DE 1954 A 1962 ⁽¹⁾

par

Liliane KARAIMSKY

L'évolution de la consommation est liée étroitement à l'accroissement de la population et aux modifications de sa structure. En effet, le comportement du consommateur varie, en grande partie, en fonction de son âge, de son lieu de résidence, de la catégorie socio-professionnelle à laquelle il se rattache. Cette liaison explique que nous nous intéressions dans cet article à l'évolution démographique récente.

Mais, en matière de consommation, le rôle de l'individu est souvent moins déterminant que celui du ménage, considéré fréquemment et à juste titre comme « unité de décision ». Aussi, s'est-on référé dans la mesure du possible aux critères démographiques des chefs de ménage, ceux de la population totale n'intervenant qu'à titre comparatif.

Cette étude sommaire est esquissée à partir du recensement de 1954 et des premiers résultats du sondage au 1/20 de celui de 1962 publiés par l'I.N.S.E.E.

1) Les tableaux ont été établis par M. Jacques DESCE, Assistant de Recherches au C.R.E.D.O.C.

SOMMAIRE

I. — Population totale et population des ménages, taille des ménages	8
II. — Répartition de la population selon l'âge	10
III. — Répartition de la population selon le lieu de résidence	11
A. — Répartition régionale	11
B. — Répartition de la population des ménages selon la catégorie de communes	17
IV. — Répartition de la population selon la structure socio-professionnelle	18
Annexes	24

I. — POPULATION TOTALE ET POPULATION DES MÉNAGES, TAILLE DES MÉNAGES

On a retenu deux définitions de la population :

- la population totale,
- la population des ménages ordinaires.

La **population totale** représente l'ensemble des personnes recensées sur le territoire métropolitain. Elle comprend :

- la population municipale,
- la population « comptée à part » :
 - militaires du contingent,
 - détenus,
 - personnes en sanatoriums,
 - élèves internes,
 - ouvriers des chantiers temporaires.

La population « comptée à part » a été considérée en 1962 dans une définition identique à celle de 1954, qui exclut ces différentes catégories de leur commune d'origine, sans que la comparabilité puisse être néanmoins toujours rigoureuse.

La population municipale se subdivise en :

- ménages collectifs,
- ménages ordinaires.

Les **ménages collectifs** comprennent les membres des communautés religieuses, les vieillards en hospices, les étudiants et jeunes travailleurs en foyers, le personnel résidant dans les établissements hospitaliers, internats et grands hôtels. Mais on désigne le plus souvent sous le terme de « population des communautés » l'ensemble des personnes vivant hors des ménages ordinaires (cf. tableaux I, A et B).

Le ménage qui est « l'ensemble des personnes vivant dans un même logement, qu'elles soient ou non de la famille et y compris éventuellement les pensionnaires ou sous-locataires non indépendants et les domestiques logés », est lui-même une unité complexe dans laquelle on distingue :

- le noyau principal qui comprend le chef de ménage ;
- le ou les noyaux secondaires.

« Le noyau secondaire est le groupe de personnes du ménage ne comprenant pas le chef de ménage et formé :

- soit d'un couple et éventuellement de ses enfants non mariés ;
- soit d'une personne non mariée ou mariée et séparée de son conjoint, et **nécessairement** d'au moins un de ses enfants non marié. »

Ainsi le nombre de ménages peut-il être assimilé au nombre de logements ; on néglige seulement, dans ce cas, les personnes résidant dans des habitations mobiles, dont l'importance numérique est très faible.

Cette notion restrictive de la population est la plus directement utilisable en matière de consommation, car seuls les ménages ordinaires ont la totale initiative de leurs dépenses, alors qu'elle échappe totalement — ou en partie — aux autres catégories de population.

TABLEAU I

(En milliers)

	1954	1962
Population totale	42 845	46 456
Population des institutions	1 670	2 431
Population des ménages	41 175	44 025
Nombre de ménages	13 418	14 561
Taille moyenne des ménages	3,1	3,0

L'essor moins rapide de la population des ménages de 1954 à 1962, par rapport à la population totale, est corrélatif à une extraordinaire croissance (+ de 45%) de la population des institutions. Celle-ci est due à des facteurs politiques exceptionnels, car elle porte principalement sur les « inactifs de 14 ans et plus » (cf. tableaux A et B) qui incluent les militaires (contingent et rappelés) plus nombreux en 1962 qu'en 1954.

TABLEAU 2

Répartition de la population des ménages selon leur taille
(En milliers)

ANNÉES	MÉNAGES ORDINAIRES COMPOSÉS DE :										TOTAL
	1 personne		2 personnes		3 personnes		4 personnes		5 personnes et plus		
	Effec- tifs	%	Effec- tifs	%	Effec- tifs	%	Effec- tifs	%	Effec- tifs	%	
1954	2 567	19,1	3 660	27,3	2 654	19,8	1 977	14,7	2 560	19,1	13 418
1962	2 926	20,1	4 075	28,0	2 765	19,0	2 094	14,4	2 701	18,5	14 562

Si la taille moyenne des ménages varie peu, la répartition selon le nombre de personnes du ménage est assez différente en 1954 et 1962.

On constate en 1962, en effet, une proportion plus forte des ménages de 1 ou 2 personnes. Un léger accroissement du taux de nuptialité observé entre 1953/54 et 1961/62, et plus encore une certaine amélioration des conditions d'habitat, sont à l'origine de ce mouvement (1).

En particulier, l'effort de construction récent a permis le passage d'un certain nombre de « noyaux secondaires » à l'état de « ménages indépendants » (2).

II. — RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÂGE

Les accidents démographiques liés aux deux périodes de guerre 1914-18, 1939-45 et le changement de comportement à l'égard de la natalité depuis 20 ans ont entraîné un certain rajeunissement de la population qui se traduit par l'accroissement de la proportion :

- des adolescents de 10 à 15 ans (tableau 3) ;
- des ménages dont le chef a entre 35 et 45 ans (comparer tableaux 4 et 5).

Le rythme de croissance plus rapide des ménages d'une personne pour les « moins de 25 ans », de ceux d'une ou deux personnes pour les « plus de 65 ans » (voir tableaux 4 et 5) est une autre forme d'expression de « l'éclatement » de la cellule familiale, provoqué sans doute par des facteurs psycho-sociologiques autant qu'économiques.

(1) On a recensé, en effet, 13 400 000 résidences principales en 1954 et 14 500 000 en 1962. L'augmentation ainsi constatée reste inférieure au nombre de constructions nouvelles dont la moitié — ou presque — a compensé l'abandon ou la destruction d'immeubles vétustes, la transformation de locaux d'habitation en locaux professionnels ou commerciaux.

(2) Nombre de noyaux secondaires recensés en 1954 : 891 000 ; en 1962 : 645 000.

Source : *Bulletin Statistique du Ministère de la Construction*, nov. 1963.

TABLEAU 3

Évolution de la structure par âge de la population française
de 1954 à 1962

AGE	EFFECTIFS (en milliers)		INDICES D'ÉVO- LUTION 1954 = 100	POURCENTAGES DE LA POPULATION TOTALE	
	1954	1962		1954	1962
0-4.....	3 981	4 046	101,6	9,3	8,7
5-19.....	9 184	11 335	123,4	21,4	24,4
5- 9.....	3 597	4 021	111,8	8,4	8,7
10-14.....	2 673	4 171	156,0	6,2	8,9
15-19.....	2 914	3 143	107,9	6,8	6,8
20-64.....	24 793	25 571	103,1	57,8	55,1
65 et plus.....	4 927	5 473	111,1	11,5	11,8
TOTAL.....	42 885	46 425	108,3	100,0	100,0

Source : *Annuaire Statistique de la France*, 1963.

III. — RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

A. — Répartition régionale

Si l'accroissement naturel de la population est un facteur prépondérant dans l'évolution de sa structure par âge, il n'intervient qu'à titre secondaire dans sa répartition régionale (tableaux 5, 6, 7).

Celle-ci dépend essentiellement de mouvements migratoires internes ou internationaux. Les premiers s'effectuent aux dépens du Massif Central et de l'Ouest, plus particulièrement de la Bretagne dont la densité de population, assez élevée, favorise les départs.

L'importance de l'immigration étrangère, évaluée à 30 % de l'accroissement net de la population de 1954 à 1962, complète les effets des migrations internes. Elle motive, en grande partie, l'essor démographique de la Région parisienne et de la Méditerranée qui constituent à titre économique (possibilités d'emploi) ou psychologique (regroupement des rapatriés d'Afrique du Nord) (1) des pôles d'attraction.

(1) Bien que la grande masse des rapatriés d'Algérie ne soit pas incluse dans le recensement de 1962, ceux de Tunisie et du Maroc constituent déjà un élément non négligeable.

TABLEAU 4

**Structure des ménages suivant le nombre de personnes par ménage
et l'âge du chef de ménage (1954)**

AGE DU CHEF DE MÉNAGE	MÉNAGES ORDINAIRES COMPOSÉS DE :					ENSEMBLE DES MÉNAGES		
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et plus	Nombre de personnes par ménage	Nombre total de ménages	Pourcentage du nombre total des ménages
Moins de 25 ans	86 180	87 320	59 800	22 060	11 700	2,2	267 060	2,0
25 à 35 ans	194 160	403 940	570 240	495 480	489 860	3,5	2 153 680	16,1
35 à 44 ans	176 420	320 800	464 720	494 760	743 560	3,9	2 200 260	16,4
45 à 64 ans	888 260	1 695 920	1 204 380	804 900	1 106 080	3,1	5 699 540	42,5
65 ans et plus	1 222 340	1 152 400	354 920	159 360	208 480	2,1	3 097 500	23,0
TOTAL	2 567 360	3 660 380	2 654 060	1 976 560	2 559 680	3,1	13 418 040	100%

Source : Recensement de 1954.

TABLEAU 5

Structure des ménages suivant le nombre de personnes par ménage
et l'âge du chef de ménage (1962)

AGE DU CHEF DE MÉNAGE	MÉNAGES ORDINAIRES COMPOSÉS DE :					ENSEMBLE DES MÉNAGES		
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et plus	Nombre de personnes par ménage	Nombre total de ménages	Pourcentage du nombre total des ménages
Moins de 25 ans	125 880	93 700	48 360	18 500	10 120	2,0	296 560	2,0
25 à 35 ans	234 720	448 060	614 720	512 560	496 280	3,4	2 306 340	15,8
35 à 44 ans	208 560	347 680	544 300	654 040	1 046 700	4,1	2 801 280	19,2
45 à 64 ans	923 200	1 837 340	1 214 240	776 280	981 140	3,0	5 732 200	39,5
65 et plus	1 433 520	1 348 660	343 380	132 760	166 920	2,0	3 425 240	23,5
TOTAL	2 925 880	4 075 440	2 765 000	2 094 140	2 701 160	3,0	14 561 620	100%

Source : Recensement de 1962.

TABLEAU 6

Structure régionale de la population

(En milliers)

RÉGIONS	EFFECTIFS (en milliers)		ACCROISSEMENTS de 1954 à 1962	INDICES D'ÉVOLUTION 1954 = 100	POURCENTAGE DANS LA POPULATION TOTALE	
	1954	1962		1962	1954	1962
Région parisienne	7 317	8 403	+ 1 086	114,8	17,2	18,3
Bassin parisien.....	5 552	5 906	+ 354	106,4	13,0	12,9
Nord	3 375	3 622	+ 247	107,3	7,9	7,9
Est	4 030	4 432	+ 402	110,3	9,5	9,6
Ouest	5 823	6 012	+ 189	103,2	13,7	13,1
Massif Central.....	1 987	1 999	+ 12	100,6	4,7	4,3
Sud-Ouest	5 578	5 597	+ 219	103,9	13,1	12,6
Sud-Est	5 004	5 426	+ 422	108,4	11,8	11,8
Méditerranée	3 864	4 369	+ 505	113,1	9,1	9,5
Ensemble de la France (sauf Corse)....	42 530	45 966	+ 3 436	108,1	100,0	100,0

Source : Résultats provisoires publiés dans le **Bulletin hebdomadaire de Statistiques**, n° 750, 3 novembre 1963.

TABLEAU 7

**Structure régionale des ménages
suivant le nombre de personnes par ménage (1954)**

(En milliers)

RÉGIONS	MÉNAGES ORDINAIRES COMPOSÉS DE :					ENSEMBLE DES MÉNAGES	
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et plus	Nombre total de ménages	Pourcentage du nombre total des ménages
Région parisienne	647	830	537	328	317	2 659	19,8
Bassin parisien.....	306	482	330	245	348	1 711	12,8
Nord	142	277	212	167	217	1 015	7,6
Est	184	300	236	193	261	1 174	8,8
Ouest.....	316	411	313	268	398	1 706	12,7
Massif Central.....	127	158	124	90	124	623	4,6
Sud-Ouest	277	406	320	258	375	1 636	12,1
Sud-Est	333	434	306	227	293	1 593	11,9
Méditerranée	235	362	276	201	227	1 301	9,7
TOTAL	2 567	3 660	2 654	1 977	2 560	13 418	100,0

Source : Recensement de 1954.

TABLEAU 8

**Structure régionale des ménages
suivant le nombre de personnes par ménage (1962)**

(En milliers)

RÉGIONS	MÉNAGES ORDINAIRES COMPOSÉS DE :					ENSEMBLE DES MÉNAGES	
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et plus	Nombre total de ménages	Pourcentage du nombre total des ménages
Région parisienne	748	889	590	391	403	3 021	20,7
Bassin parisien.....	335	497	331	260	392	1 815	12,5
Nord	169	290	206	169	252	1 086	7,5
Est	213	328	235	213	309	1 298	8,9
Ouest	348	432	311	275	436	1 802	12,4
Massif central	126	161	114	88	131	620	4,3
Sud-Ouest	296	429	320	266	410	1 721	11,8
Sud-Est	352	466	315	250	337	1 720	11,8
Méditerranée	267	416	297	228	271	1 479	10,1
TOTAL	2 854	3 908	2 719	2 140	2 941	14 561	100,0

Source : Recensement de 1962 ; Population des ménages 1962 non comparable.

L'accroissement du nombre de ménages par région (tableaux 7 et 8) est à peu près identique à celui de la population totale (tableau 6), sauf dans l'Ouest et le Sud-Ouest où il est notablement plus élevé. L'émigration, en effet, dont on a souligné l'importance dans ces régions, doit moins affecter les ménages complets que certains membres d'entre eux, en particulier les plus jeunes. Par ailleurs, la primauté des ménages d'une ou deux personnes dans la Région parisienne se confirme de 1954 à 1962, sans toutefois progresser.

B. — Répartition de la population des ménages selon la catégorie de communes

Les migrations régionales sont étroitement liées au phénomène d'urbanisation qui caractérise la période 1954-1962.

Ainsi, le « pôle d'attraction » que constitue Paris a largement contribué à l'essor de la « Région parisienne » mais par ailleurs, le développement de zones urbaines importantes, telles que le Havre, Rouen, Rennes, Dijon, a fixé, en partie, l'émigration des régions agricoles environnantes, qui était traditionnellement dirigée vers Paris.

TABLEAU 9
Évolution de la population des ménages ordinaires
par catégorie de communes de 1954 à 1962

CATÉGORIES DE COMMUNES	1954		1962	
	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)
Communes rurales.....	5 484 460	40,9	5 083 140	34,9
Moins de 100 000 habitants.....	4 178 380	31,1	3 826 300	26,3
Plus de 100 000 habitants.....	1 879 820	14,0	2 854 760	19,6
Agglomération parisienne.....	1 875 380	14,0	2 797 420	19,2
TOTAL.....	13 418 040	100,0	14 561 620	100,0

Source : *Annuaire Statistique de la France*, 1963.

Il semblerait également qu'à l'exode rural s'associe un déplacement des ménages des communes de moins de 100 000 habitants vers celles de plus de 100 000. Ces deux mouvements sont moins accentués qu'ils ne le paraissent. En effet, on n'a pas pu, comme dans une précédente étude de cette revue (1), étudier la variation dans le temps d'ensembles fixes d'agglomérations définis par leur taille en 1962, mais on a été contraint de considérer les communes, dans la catégorie à laquelle elles appartenaient effectivement, à chacun des deux recensements. Ainsi, certains habitants « ruraux » en 1954, ont pu être définis « urbains » en 1962 du seul fait que leur commune de résidence était passée de moins de 2 000 habitants à plus de 2 000. Le problème est identique pour les habitants des villes qui ont franchi le seuil des « 100 000 » entre 1954 et 1962.

(1) « Aspects de la croissance urbaine 1954-1962 », *Consommation*, 1963, n° 3.

IV. — RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Il est impossible d'étudier certains mouvements démographiques, sans observer les modifications socio-professionnelles de la population auxquelles ils sont associés. En effet, le choix ou le changement de profession entraîne souvent le changement de résidence. L'évolution de la population active est fonction de celle de la structure par âge. Mais le comportement du consommateur dépend moins de son métier proprement dit (sauf lorsque l'on distingue professions agricoles et non agricoles) que de sa situation dans ce dernier (employé, cadre moyen, cadre supérieur) et de son statut (indépendant ou salarié). Enfin, si la profession d'un individu détermine, en partie, ses revenus, ses habitudes de consommation sont essentiellement celles du ménage auquel il appartient, donc liées à la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

C'est pourquoi la comparaison des chefs de ménage et de l'ensemble de la population active, selon ce dernier critère, peut être fructueuse. Elle met en lumière les disparités professionnelles qui peuvent exister au sein d'un même foyer entre le chef de ménage et ses descendants. Or, les individus qui renoncent à une activité parfois, traditionnelle dans leur famille, sont déterminés par des facteurs psychologiques autant qu'économiques. C'est le cas des fils d'agriculteurs devenus ouvriers, des enfants d'ouvriers qui accèdent au secteur tertiaire. Comme ils représentent souvent des éléments jeunes et dynamiques, leur évolution préfigure en partie celle de la population active des années futures.

Les tableaux A et B qui exposent les différents aspects énumérés ci-dessus, revêtent donc une importance capitale.

Si les effectifs de la population active ont très légèrement diminué de 1954 à 1962 (18 704 000 en 1954, 18 596 000 en 1962) le nombre de ménages dont le chef est actif s'est accru de 6 %, moins vite toutefois que l'ensemble des ménages (+ 9 %).

La divergence d'évolution entre la population active totale et les chefs de ménages actifs paraît imputable à la diminution du taux d'activité, due au prolongement volontaire de la scolarité. Ce mouvement, important dans la population totale, est pratiquement nul chez les chefs de ménage car il s'adresse à des classes d'âges très limitées et implique un environnement socio-économique rarement compatible avec la qualité de chef de ménage.

Il est plus malaisé d'expliquer les différences d'accroissement entre l'ensemble des ménages et les ménages actifs, car elles sont dues, en partie seulement, au vieillissement de la population (proportion plus grande des ménages dont le chef a plus de 65 ans).

La comparaison, par groupe de catégories socio-professionnelles, de l'activité individuelle avec celle des chefs de ménages et la population totale, laisse apparaître des divergences assez spectaculaires.

TABLEAU 10

**Structure socio-professionnelle des ménages selon la catégorie socio-professionnelle
du chef de ménage et le nombre de personnes par ménage (1954)**

(En milliers)

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MÉNAGE	MÉNAGES COMPOSÉS DE :					ENSEMBLE DES MÉNAGES		
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et plus	Nombre moyen de personnes par ménage	Nombre total de ménages	Pourcentage du nombre total des ménages
Agriculteurs exploitants ..	104	335	358	332	632	4,0	1 761	13,1
Salariés agricoles	67	103	95	86	132	3,6	483	3,6
Patrons de l'industrie et du commerce	153	407	356	257	288	3,3	1 461	10,9
Professions libérales et cadres supérieurs	37	107	107	87	115	3,6	453	3,4
Cadres moyens	102	193	168	119	106	3,0	688	5,1
Employés	175	268	216	153	143	2,9	955	7,1
Ouvriers	415	912	842	668	838	3,4	3 675	27,4
Personnel de service	134	94	51	29	30	2,3	338	2,5
Autres catégories	25	65	66	57	56	3,4	269	2,0
Personnes inactives	1 355	1 176	395	189	220	2,1	3 335	24,9
TOTAL	2 567	3 660	2 654	1 977	2 560	3,1	13 418	100,0

Source : Recensement de 1954.

TABLEAU II

Structure socio-professionnelle des ménages selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage et le nombre de personnes par ménage (1962)

(En milliers)

CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU CHEF DE MÉNAGE	MÉNAGES COMPOSÉS DE :					ENSEMBLE DES MÉNAGES		
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes et plus	Nombre moyen de personnes par ménage	Nombre total de ménages	Pourcentage du nombre total des ménages
Agriculteurs exploitants ..	100	343	325	274	474	3,8	1 516	10,4
Salariés agricoles	60	87	73	69	121	3,6	410	2,8
Patrons de l'industrie et du commerce	138	386	318	232	242	3,2	1 316	9,0
Professions libérales et cadres supérieurs	54	136	139	130	157	3,6	616	4,2
Cadres moyens	136	229	217	169	145	3,1	896	6,2
Employés	214	276	222	162	168	2,9	1 042	7,2
Ouvriers	441	993	926	776	1 079	3,5	4 215	28,9
Personnel de service	141	97	53	31	30	2,3	352	2,4
Autres personnes actives ..	31	66	75	68	73	3,5	313	2,2
Personnes inactives	1 610	1 465	417	182	212	2,0	3 886	26,7
TOTAL	2 925	4 078	2 765	2 093	2 701	3,0	14 562	100,0

Source : Recensement de 1962 ; Population comparable.

La diminution du nombre de chefs de ménages agricoles entre 1954 et 1962 est suivie de près par celle des patrons de l'industrie et du commerce, cette dernière traduisant la disparition progressive de certaines formes d'artisanat et de petits commerces. La mutation s'effectue essentiellement au profit des ouvriers et des cadres moyens et supérieurs (tableaux 10 et 11).

L'examen de la population agricole permet de déceler des tendances très différentes selon que l'on considère les ménages ou la population totale (tableau 13). La « désertion des campagnes » affecte surtout la population active, et, à l'intérieur de celle-ci, plus particulièrement les salariés.

Si la diminution du nombre des exploitants agricoles est sensiblement la même (— 25 %) qu'ils soient ou non chefs de famille, les individus salariés agricoles, qui constituent une masse plus mobile, diminuent à un rythme plus rapide que les salariés chefs de ménage, sans toutefois atteindre l'effondrement qui affecte les aides familiaux. Ces derniers se répartissent essentiellement entre les épouses de commerçants ou d'artisans, qui participent à l'activité familiale, et, pour leur immense majorité, les femmes et fils d'agriculteurs (tableau 12).

TABLEAU 12

Aides familiaux

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	POURCENTAGE PAR RAPPORT AU TOTAL		INDICES D'ÉVOLUTION 1954 = 100
	1954	1962	1962
Agriculteurs exploitants et salariés agricoles.....	81,6	79,4	65,3
Patrons de l'industrie et du commerce.....	17,9	20,0	74,7
Professions libérales	0,5	0,6	100,6
Cadres supérieurs.....			
Cadres moyens			
Autres catégories			
TOTAL.....	100,0	100,0	67,1

La disparition progressive des aides familiaux, qui diminuent de 33 % en huit ans, recouvre, en réalité, souvent un simple changement juridique. En effet, les membres d'une famille qui collaborent avec le chef de ménage dans l'exercice de sa profession, ont opté pour le statut de salariés qui leur permet de bénéficier d'avantages sociaux non négligeables (appartenance à un régime de Sécurité Sociale). Toutefois, cette raison prédominante n'est pas exclusive, en particulier chez les agriculteurs où la raréfaction des aides familiaux correspond, pour les femmes d'agriculteurs, à une diminution du taux de l'activité féminine, et pour les fils, au choix d'un autre métier.

Enfin, la définition des aides-familiaux n'est pas toujours comprise d'une manière identique et l'accomplissement des mêmes travaux agricoles peut être interprété différemment selon les personnes interrogées ; ceci augmente donc la difficulté et l'incertitude dont s'entache la comparaison des deux recensements dans ce domaine.

Dans la population des salariés non agricoles (tableau 14) l'évolution comparée des ménages, de la population active et de la population totale, est différente et parfois complémentaire de celle de la population agricole puisqu'il s'est opéré un transfert de l'une à l'autre. Mais si les variations entre 1954 et 1962 du nombre d'inactifs, agricoles et non agricoles, sont voisines numériquement, elles recouvrent, en fait, des mobiles différents : stabilité des anciens agriculteurs qui restent sur les lieux où ils ont exercé leur activité pour les premiers, prolongement de la scolarité pour les autres.

TABLEAU 13
Population agricole

	1954		1962		
	Effectifs (en milliers)	Pourcentage par rapport à la population agricole totale	Effectifs (en milliers)	Pourcentage par rapport à la population agricole totale	Indices d'évolution 1954 = 100
Nombre d'actifs agricoles	4 853	55,2	3 619	49,8	74,6
Actifs non agricol.(1).	326	3,7	364	5,0	111,7
Total des actifs de la population agricole	5 179	58,9	3 983	54,8	76,9
Inactifs	3 625	41,1	3 276	45,2	90,4
Population agricole totale	8 802	100,0	7 260	100,0	82,5
Nombre de ménages	2 244	—	1 926	—	85,8
Nombre de per- sonnes par ménage	3,92	—	3,77	—	—

En même temps, disparaissent peu à peu les différences entre types de familles selon les catégories sociales ; ainsi le nombre de personnes par famille d'agriculteurs a diminué au point de devenir sensiblement égal à celui des ménages d'ouvriers où il s'est considérablement accru.

(1) On entend ici par actifs non agricoles, les membres d'un ménage agricole ne travaillant pas dans l'agriculture.

TABLEAU 14
Population des salariés non agricoles (1)

	1954		1962		
	Effectifs (en milliers)	Pourcentage	Effectifs (en milliers)	Pourcentage	Indices d'évolution 1954 = 100
Nombre de ménages	5 318	—	6 153	—	115,7
Nombre de per- sonnes par ménage	3,26	—	3,36	—	—
Nombre de salariés non agricoles ...	9 477	54,6	10 682	51,6	112,7
Population totale ..	17 354	—	20 695	—	119,3

(1) Cadres moyens, employés, ouvriers.

La comparaison entre les deux recensements permet donc de constater l'atténuation progressive des disparités entre les différents types de ménages français selon leur appartenance sociale et de définir leurs nouvelles caractéristiques au cours des années 1960 : ménages plus jeunes, plus urbains que ruraux, montrant une préférence pour les emplois salariés des secteurs secondaire et tertiaire. On peut seulement se demander si la transformation engagée entre 1954 et 1962 se poursuivra, et au même rythme, au cours de la période suivante.

*
* *

TABLEAU A

**Distribution de la population des ménages
des membres du ménage et la catégorie socio-professionnelle**

Caté- gories socio-profession- nelles individuelles	Chefs de ménage				
	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Patrons industriels et commerçants	Prof. lib. Cadres supérieurs	Cadres moyens
Agriculteurs exploitants	3 836 240	10 120	28 160	980	1 260
Salariés agricoles	417 080	589 480	17 540	820	1 000
Patrons de l'industrie et du commerce	30 280	5 480	2 006 960	8 500	22 280
Professions libérales et cadres supérieurs	1 600	40	11 780	482 780	9 640
Cadres moyens	12 380	2 300	45 140	40 460	775 660
Employés	24 100	7 880	148 140	42 100	97 480
Ouvriers	137 840	61 600	249 900	17 220	64 060
Personnel de service	25 300	14 480	124 480	78 780	26 540
Autres catégories (1)	2 040	240	4 300	2 260	2 820
Total des actifs (1)	4 486 860	691 620	2 636 400	673 900	1 000 740
Inactifs de 14 ans et plus ..	1 129 040	427 940	1 166 320	505 080	549 280
Inactifs de moins de 14 ans	1 483 740	584 200	961 340	429 800	527 160
Ensemble (1)	7 099 640	1 703 760	4 764 060	1 608 780	2 077 180
Nombre de ménages	1 761 400	482 460	1 460 800	452 920	688 320
Nombre moyen de per- sonnes par ménage	4,03	3,53	3,26	3,55	3,02

* Les tableaux A et B, qui font la synthèse de plusieurs tableaux mécanographiques des recensements ont été établis d'en avoir autorisé la publication dans cet article.

(1) Non compris les 100 000 militaires en 1954 recensés différemment en 1962.

EXES

TABLEAU A

selon la catégorie socio-professionnelle individuelle
du chef de ménage au recensement de 1954 (définition 1954)*

Employés	Ouvriers	Personnel de service	Autres catégories	Inactifs	Total des ménages ordinaires	Population des commu- nautés	ENSEMBLE
3 840	32 500	540	1 060	61 660	3 976 360	2 400	3 978 760
3 480	34 960	3 640	1 900	69 920	1 139 820	11 460	1 151 280
26 860	88 540	6 120	3 940	93 660	2 292 620	4 160	2 296 780
5 800	4 960	840	1 060	27 280	545 780	8 720	554 500
43 240	72 260	7 680	8 680	92 080	1 099 880	40 020	1 139 900
1 130 900	346 120	30 560	24 120	208 100	2 059 500	19 760	2 079 260
167 400	4 945 660	72 460	29 500	571 680	6 317 320	156 320	6 473 640
37 980	161 500	360 560	17 960	109 700	957 280	26 640	983 920
3 480	6 200	1 160	279 640	13 540	315 680	203 320	519 000
1 422 980	5 692 700	483 560	367 860	1 247 620	18 704 240	472 800	19 177 040
689 100	3 056 260	135 260	251 300	5 036 560	12 946 140	944 520	13 890 660
691 940	3 723 420	140 160	282 080	699 900	9 523 740	252 720	9 776 460
2 804 020	12 472 380	758 980	901 240	6 984 080	41 174 120	1 670 040	42 844 160
955 000	3 674 980	338 000	269 160	3 335 000	13 418 040	—	—
2,94	3,39	2,25	3,35	2,09	3,07	—	—

blis par la Division Démographique de l'I.N.S.E.E. et sont encore inédits. Nous remercions les services de l'I.N.S.E.E.

TABLEAU B

**Distribution de la population des ménages
des membres du ménage et la catégorie socio-professionnelle**

Caté- gories socio-profession- nelles individuelles	Chefs de ménage	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Patrons industriels et commerçants	Prof. lib. Cadres supérieurs	Cadres moyens
Agriculteurs exploitants		2 876 440	13 280	14 900	940	1 160
Salariés agricoles		248 340	480 500	9 700	920	860
Patrons de l'industrie et du commerce		21 740	3 680	1 742 780	10 120	20 520
Professions libérales et cadres supérieurs		2 120	200	12 520	659 540	14 760
Cadres moyens		16 640	3 160	51 540	58 860	1 017 200
Employés		36 660	11 440	137 120	58 760	143 140
Ouvriers		155 300	68 200	201 320	22 280	67 660
Personnel de service		25 740	17 120	90 720	74 320	31 460
Autres catégories (1)		1 660	360	2 800	3 240	2 400
Total des actifs (1)		3 384 640	597 940	2 263 400	888 980	1 299 160
Inactifs de 14 ans et plus		1 051 500	360 620	1 049 580	682 980	691 360
Inactifs de moins de 14 ans		1 333 440	530 160	899 740	612 060	756 280
ENSEMBLE (1)		5 769 580	1 488 720	4 212 720	2 184 020	2 746 800
Nombre de ménages		1 516 240	409 700	1 316 280	616 040	896 380
Nombre moyen de per- sonnes par ménage		3,81	3,63	3,20	3,55	3,06

(1) Non compris les 100 000 militaires en 1954 recensés différemment en 1962.

TABLEAU B

selon la catégorie socio-professionnelle individuelle
du chef de ménage au recensement de 1962 (Définition 1954)

Employés	Ouvriers	Personnel de service	Autres catégories	Inactifs	Total des ménages ordinaires	Population des commu- nautés	ENSEMBLE
3 380	31 940	580	560	65 740	3 008 920	2 660	3 011 580
2 120	23 740	2 140	880	51 520	820 720	8 880	829 600
22 040	76 960	6 100	4 100	84 760	1 992 800	3 540	1 996 340
7 720	8 900	1 320	1 840	29 960	738 880	22 160	761 040
54 100	110 580	9 880	14 020	106 240	1 442 220	48 260	1 490 480
1 252 820	469 300	34 280	35 820	214 560	2 393 900	22 380	2 416 280
156 840	5 519 300	62 260	33 720	559 200	6 846 080	177 560	7 023 640
45 480	213 780	384 840	15 460	115 100	1 014 020	28 000	1 042 020
2 720	5 840	1 000	307 220	11 220	338 460	254 320	592 780
1 547 220	6 460 340	502 400	413 620	1 238 300	18 596 000	567 760	19 163 760
693 200	3 403 140	137 160	307 500	5 849 600	14 226 640	1 533 140	15 759 780
820 160	5 024 180	160 620	360 120	706 100	11 202 860	329 860	11 532 720
3 060 580	14 887 660	800 180	1 081 240	7 794 000	44 025 500	2 430 760	46 456 260
1 041 560	4 214 600	352 000	313 220	3 885 600	14 561 620	—	—
2,94	3,53	2,27	3,45	2,01	3,02	—	—

TABLEAU C

Distribution de la population active selon le sexe

Statuts Catégories socio-professionnelles	Statut particulier indépendants sans salarié, Employeurs, Travailleurs à domicile			Aides familiaux		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1954						
1. Agriculteurs exploitants, salariés agricoles.....	1 636 045	279 519	1 915 564	684 166	1 366 285	2 050 451
2. Patrons de l'industrie et du commerce	1 346 688	504 255	1 850 943	98 610	351 863	450 473
3. Prof. libérales, cadres supérieurs, cadres moyens.....	111 769	29 439	141 208	1 230	8 023	9 253
4. Employés, ouvriers	13 539	85 057	98 596	—	—	—
5. Autres catégories.....	84 320	125 376	209 696	307	833	1 140
TOTAL	3 192 361	1 023 646	4 216 007	784 313	1 727 004	2 511 317
1962						
1. Agriculteurs exploitants, salariés agricoles.....	1 450 420	222 980	1 673 400	394 320	943 880	1 338 200
2. Patrons de l'industrie et du commerce	1 217 900	442 220	1 660 120	54 900	281 540	336 440
3. Prof. libérales, cadres supérieurs, cadres moyens.....	117 680	32 320	150 000	1 220	6 520	7 740
4. Employés, ouvriers	12 900	63 760	76 660	—	—	—
5. Autres catégories.....	86 420	111 520	197 940	620	2 100	2 720
TOTAL	2 885 320	872 800	3 758 120	451 060	1 234 040	1 685 100

1962. Source : *Annuaire Statistique de la France*, 1963.

TABLEAU C

et la catégorie socio-professionnelle

Apprentis sous contrat, salariés d'établissements privés, salariés des services publics, salariés de l'État et des collectivités locales			Chômeurs			Total			Pourcentage
Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	
973 499	172 109	1 145 608	13 923	1 825	15 748	3 307 633	1 819 738	5 127 371	26,7
—	—	—	—	—	—	1 445 298	856 118	2 301 416	12,0
1 056 131	441 011	1 497 742	11 933	6 126	18 059	1 181 663	484 599	1 666 262	8,7
5 821 746	2 377 929	8 199 675	155 619	104 099	259 718	5 990 904	2 567 085	8 557 989	44,6
482 871	802 515	1 285 386	9 030	26 474	35 504	576 528	955 198	1 531 726	8,0
8 334 847	3 793 564	12 128 411	190 505	138 524	329 029	12 502 026	6 682 738	19 184 764	100,0
724 740	95 920	820 660	7 600	1 340	8 940	2 577 080	1 264 120	3 841 200	20,0
—	—	—	—	—	—	1 272 800	723 760	1 996 560	10,4
1 410 400	666 720	2 077 120	10 780	5 900	16 680	1 540 080	711 460	2 251 540	11,7
6 417 640	2 792 680	9 210 320	86 740	66 620	153 360	6 517 280	2 923 060	9 440 340	49,4
578 000	827 060	1 405 060	6 920	22 180	29 100	671 960	962 860	1 634 820	8,5
9 130 780	4 382 380	13 513 160	112 040	96 040	208 080	12 579 200	6 585 260	19 164 460	100,0